

MERCI DE LAISSER VIDE - À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR					
N°		Traité par :			
Stand:		Traité le :			

DEMANDE D'INSCRIPTION

62° édition 30.09. - 09.10.2022

N'est prise en considération que dûment complétée!	
1. COORDONNÉES ADMINISTRATIVES	
Raison sociale	E-mail Site web
Adresse / Case postale NP / Localité	Tél. portable (que vous désirez utiliser pendant la Foire et faire figurer sur notre liste de renseignements)
Personne responsable pour le stand Tél. portable	E-mail
Adresse de facturation (si différente de la raison sociale) Adresse / Case postale	NP / Localité
2. COMMUNICATION AUX VISITEURS	
Nom du stand (utilisé pour toute la communication auprès des visiteurs) Types de produits exposés / sociétés et marques représente Merci de remplir le plus précisément possible cette rubrique afin de pouvoir renseigner les visiteurs durant et après la Foire.	Catégories (produits et/ou services proposés) Alimentation & Produits Terroir Loisirs Aménagement extérieur Machines / Outils Ameublement Mobilité Articles de maison Mode & accessoires Bar Multimédia / digital Électroménager Restaurant Énergie Santé / Bien-être Forains Services
3. EMPLACEMENT DÉSIRÉ	
Surface désirée module des stands intérieurs: 12 m² (4x3 ou 3x4) m², soit ml de façade x Halle 11-18 (CERM 1) Halle H 31-33 (sous ten Halle 21-23 (CERM 2) Espace des Saveurs * merci de remplir le formulaire correspondant	ml de profondeur Oui, si possible Non Tables Suisses Plein air / Espace plaisir
Nbr de places assises Remarques (pour les restaurants)	



4. INSTALLATIONS TECHNIQUES voir détails chapitre 5 du réglement							
	PLANCHER (art. 5.6) le m²	CHF 22			CTRICITÉ (art. 5.8) <i>Prendre l'éclairag</i> d'amenée, alimentation sur le stand		
	EAU (art. 5.9)	CHF 400			jusqu'à 2,5 kW installés 1 prise mono phasée T13-230 V (13 ampères)	CHF	250
	VENTILATION (art. 5.12)	CHF 200			jusqu'à 5 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (13 ampères)	CHF	350
	INTERNET (art. 5:10) *	CHF 250			jusqu'à 8 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (13 ampères)	CHF	450
	* L'exposant qui se situe dans une zone d'accès WiFi co l'émetteur du FVS Group a un accès gratuit au résea	u Swisscom.			jusqu'à 10 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (16 ampères)	CHF	550
Il suffit de sélectionner le réseau ((o)) FREE_CERM. Il aura de se connecter, s'il possède un compte, ou d'en obtenir i SMS. La Foire du Valais n'offre aucune garantie de dispo		nir un gratuitement par			de 10 à 15 kW installés 1 prise CEE 32 - 400 V (25 ampères)	CHF	700
	GAZ (art. 6.7)				de 16 à 20 kW installés 1 prise CEE 32 - 400 V (32 ampères)	CHF	900
	NETTOYAGE DU STAND tarif horaire	CHF 45			au-delà de 20 kW installés, par kW supplémentaire	CHF	30
					Puissance à installer	kW	

5. TARIFS DE LOCATION DES STANDS - AMÉNAGEMENTS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES

	A. Exposition-vente prise de commande		B. Vente - Dégustation consommation directe			Supplément pour	
Secteur	m²	+ mètre linéaire d'ouverture sur l'allée	m²	+ mètre linéaire d'ouverture sur l'allée		stand d'angle	
				Bar	Restaurant		
Halles principales CERM 1 + 2	CHF 160. -	CHF 25. –	CHF 215. –	CHF 150. –	CHF 50. –	CHF 250. –	
Halles temporaires (en toile)	CHF 140. -	CHF 20. –	CHF 185. –	CHF 140. -	CHF 40. -	CHF 200 .–	
Cour du CERM et Espace Plaisir	CHF 90. –	_	CHF 110. –	CHF 50. –	_	_	

Un rabais de CHF 20.– par place assise sera octroyé aux restaurants proposant des mets chauds (max 1 place/m²). Les restaurants sont priés de préciser le nombre de places assises sur la demande d'inscription.

FORFAIT D'INSCRIPTION par exposant	* Ce forfait inscription comprend notamment: - l'inscription au catalogue officiel (liste des exposants) - les cartes d'exposants selon barème - le matériel publicitaire (vignettes adhésives et prospectus)	CHF 300 .–	
Taxe déchets	- exposant «standard» - traiteur	CHF 150. - CHF 350. -	
Participation au Les débits de boissons et nourriture vendant de l'alcool participent financièrement au concept Mobilité.		CHF 200. –	

LA TVA 7,7 % SERA FACTURÉE EN SUS SUR TOUTES NOS PRESTATIONS.

La maison soussignée s'engage à participer à la 62° Foire du Valais et adhère sans réserve aux clauses du règlement général à l'usage des exposants, ainsi qu'aux tarifs de location dont elle a pris connaissance.

LIEU ET DATE

TIMBRE ET SIGNATURE

